N° 44 / 2023

declareit Infoticker

Septembre 2023

Chères lectrices et chers lecteurs

Nous avons bénéficié de quelques très belles journées en août grâce aux températures estivales élevées. Chez SISA, nous avons profité de ce temps pour faire évoluer notre version de Declare-it 5.0 et y ajouter quelques fonctionnalités supplémentaires pour Passar 1.0. Nous entrons maintenant dans la phase finale du développement et nous allons prochainement entamer la grande phase de test au cours de laquelle nous testerons notre produit.

Consacrez quelques minutes de votre temps pour une mise à jour rapide et efficace concernant Passar 1.0 et Declare-it 5.0. Ces informations vous seront utiles pour faire le point sur les changements à venir avec vos spécialistes en informatique internes.

Jürg Zellmeyer
Product Manager Cargowise
juerg.zellmeyer@wisetechglobal.com

Thomas Cattaruzza
Product Manager Declare-it
thomas.cattaruzza@wisetechglobal.com

Declare-it 5.0 Roll-out

Dans notre édition spéciale de juillet, nous avons annoncé que le roll-out de Declare-it 5.0 se déroulerait toujours selon les étapes fixées par l'OFDF. Aujourd'hui, nous vous communiquons les nouvelles dates. La conséquence du report de Passar 1.0 au 17.03.2024 communiqué par l'OFDF. Un client pilote débutera avec Declare-it 5.0 en novembre 2023. Declare-it 5.0 sera installé dans le centre de calcul SISA les 16 et 17 décembre 2023. Cela nous permettra d'effectuer les configurations nécessaires pour les clients SaaS jusqu'à fin 2023. Le roll-out pour tous les clients On Premise, qui disposent d'une installation locale, durera de mi-janvier à début mars 2024. Nous disposons donc du temps nécessaire pour mettre en place la nouvelle communication Passar jusqu'au 17 mars 2024. Malgré ce report, le roll-out sera succinct. Ce temps sera mis à profit pour améliorer la qualité de Passar. Dans les prochains jours, un chef de projet SISA vous contactera afin de convenir de la nouvelle date d'installation de Declare-it 5.0 vous concernant. (tc)

Formation Declare-it 5.0 Passar

De nombreux changements vont affecter les utilisateurs de Declare-it avec Passar 1.0. En raison des délais très courts, nous ne prévoyons toujours pas de cours en groupe ni de cours individuels. Nous privilégions plutôt les webinaires, un outil qui a fait ses preuves. Nous les proposerons à partir de janvier 2024 en allemand, en français et en italien. Nous créerons également des documents "How-To". Ceux-ci seront disponibles sur la plateforme eRequest et sur la page d'accueil de SISA. Nous prévoyons également d'enregistrer certaines études de cas sous forme de courtes vidéos et de les mettre à disposition sur notre page d'accueil. Actuellement, l'équipe Produits est en train de reproduire certains cas particuliers dans Passar et de se concerter avec l'OFDF afin d'assurer une saisie correcte à l'avenir. Etes-vous confronté à un cas particulier dans le domaine du NCTS?

Signalez-le à tc@sisa.ch en donnant de plus amples informations, la référence de Declare-it ainsi que la date. Nous regroupons ces cas et essayons de les reproduire dans Passar. Cela nous permettra de créer et de mettre à votre disposition d'autres documents How-To, si nécessaire. (tc)

Remplacement de la déclaration d'exportation NCTS par e-dec Export

Nous vous conseillons vivement de passer le plus rapidement possible de la déclaration d'exportation NCTS à e-dec Export, car celle-ci sera désactivée avec Passar. Le passage à Passar devrait être au centre de vos préoccupations et de celles de SISA au premier trimestre 2024. N'attendez donc pas plus longtemps et effectuez dès à présent le passage à e-dec Export. (tc)

Enregistrement ePortal pour Passar 1.0

Quelques clients nous n'ont pas encore livré les données (fichier excel) résultants de l'enregistrement dans ePortal. Il y a lieu de rappeler que sans ces données il nous sera pas possible de compléter la configuration lors de l'implémentation de la nouvelle version Declare-it 5.0 à partir du mois de décembre 2023. Des interruptions du travail pourraient être la conséquence. (tc)

Suppression des droits de douane industriels

La suppression des droits de douane industriels au 01.01.2024 entraîne la disparition de divers numéros de tarif et clés. L'OFDF a publié une liste de concordance sur son site Internet. Au sein de l'équipe Produits, nous réfléchissons actuellement à la manière dont nous pouvons vous assister lors du passage aux nouveaux numéros de tarif. (tc)

Informations supplémentaires
SECO:Suppression des droits de douane sur les produits industriels
OFDF: Modifications du 1.1.2024 - Suppression des droits de douane sur les produits industriels
Suppression des droits de douane

Actualités douanières

Conservation des preuves d'origine à l'importation à partir du 01.01.2024
L'OFDF a signalé le 03.08.2023 que les preuves d'origine utilisées dans le cadre d'une taxation à l'importation après le 1er janvier 2024 peuvent être conservées sous forme numérique. Cela signifie qu'une copie du certificat d'origine peut être scannée et stockée dans un système d'archivage. Les preuves d'origine telles qu'un EUR.1 devront toujours être présentées sous format papier lors du dédouanement. (tc)

Informations supplémentaires
Conservation de la preuve de l'origine

Pascal Lüthi est nommé directeur de l'OFDF
Lors de sa séance du 30 août 2023, le Conseil fédéral a nommé Pascal Lüthi directeur de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF). Pascal Lüthi est le commandant de la Police Neuchâteloise depuis 2012. Il entrera en fonction à l'OFDF le 1er janvier 2024. Jusqu'à l'entrée en fonction de Pascal Lüthi au 1er janvier 2024, Isabella Emmenegger continuera de gérer les affaires de l'OFDF en qualité de directrice par intérim.

Informations supplémentaires
Pascal Lüthi est nommé directeur de l'OFDF

Dates / SISA vous informe

- **16./17.12.2023** Update dans le centre de calcul SISA
- **env. fin octobre 2023** Declare-it Round Table *Les déclarations du transport dans Passar*
- **env. début décembre** Declare-it Round Table *Declare-it 5.0*

eRequest SISA

eRequest eRequest
Online-Tickets: https://cas.sisa.ch/helpdesk
Site internet: https://www.sisa.ch

Centre de service TIC de l'OFDF

Du lundi au vendredi de 07h00 à 17h00
Téléphone +41 58 462 60 00
Contact Service Desk OFDF

Inscription/Désinscription à l'Infoticker

Souhaitez-vous recevoir personnellement cet Infoticker ou le désinscrire?
Inscrivez-vous sous ce lien info@sisa.ch et nous serons ravis de vous ajouter à la liste de diffusion.

©SISA Septembre 2023